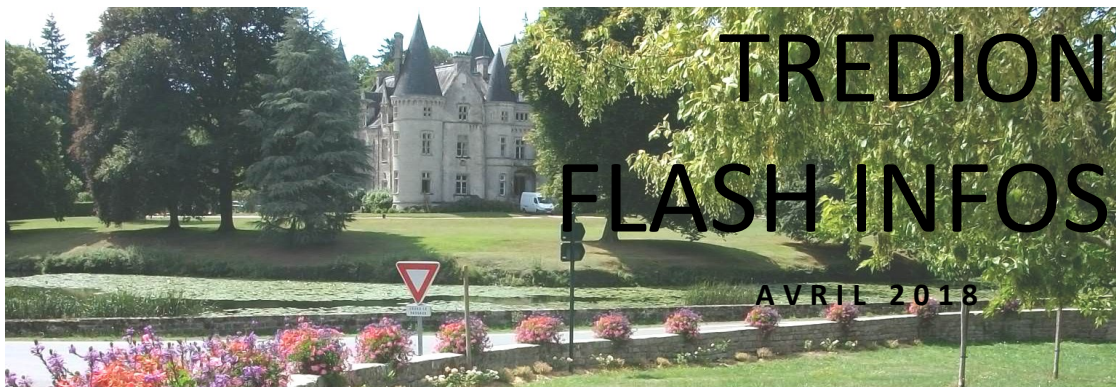




TREDION FLASH-INFOS

AVRIL 2018

CALENDRIER

Samedi 28 avril	Repas annuel du football. Salle polyvalente
Mardi 1er mai	Tournoi de football. Stade Victor Tual
Du 03 au 29 mai	Exposition Jardiner au naturel - Médiathèque
Samedi 12 mai	Concours de boules
Dim 20 mai	Trail Trédionnais - Stade Victor Tual
Lundi 21 mai	Courses cyclistes de la Pentecôte
Du 04 au 23 juin	Expo photos - Médiathèque
Dim. 03 juin	Vide grenier Anmons Trédion - Stade Victor Tual
Samedi 09 juin	Loto de l'école - APEL
Samedi 09 juin	Concours de boules en tri-plette
Dim. 24 juin	Kermesse de l'école
Samedi 14 juillet	Cérémonie de Kerlanvaux
Samedi 28 juillet	Pardon de la Chapelle St Nicolas
Samedi 28 juillet	Concours de boules - Stade Victor Tual



UN QUESTIONNAIRE POUR ETUDIER UN PROJET DE RECYCLERIE

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération lance un questionnaire aux habitants pour connaître leurs habitudes en matière de réemploi. L'objectif : étudier la faisabilité de la mise en place d'une recyclerie/matériautheque sur son territoire. L'idée est de pouvoir donner une seconde vie à des objets/matériaux, par la récupération (collecte, don...), la réparation si nécessaire puis la revente d'occasion.

Ce projet s'inscrit dans le programme d'actions « Défi Zéro Gaspillage » dans lequel s'est engagée l'agglomération pour trois ans en faveur de l'économie circulaire. Avec les acteurs locaux et partenaires, elle a identifié sept thématiques pour réduire les déchets et le gaspillage : le réemploi, la coopération interentreprises, l'alimentation et le gaspillage alimentaire, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme, la valorisation des végétaux et les éco-événements. Ce questionnaire, anonyme, est accessible sur le site de l'agglomération : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



OPERATION RENOVÉE : PRÉPARER VOTRE HIVER AU PRINTEMPS

Alors que l'on fête l'arrivée du printemps, il est déjà temps de penser à l'hiver prochain. Cette saison est propice pour entamer ses démarches en vue de la rénovation énergétique de son logement. Cela permet d'anticiper la réalisation du diagnostic énergétique, de prendre le temps dans le choix des travaux et l'analyse des devis. Aussi, cette période est mieux adaptée pour les demandes de subventions car les modalités d'octroi des aides financières de l'agglomération et les crédits de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique sont définis en début d'année. Il y a donc plus de visibilité sur les aides disponibles, d'autant qu'il est conseillé, pour ce type de projet d'attendre les accords de subvention avant de démarrer ses travaux. Alors pour passer un hiver serein, mieux vaut ne pas attendre l'automne prochain ! Plus d'informations : **02 97 60 42 55** ou contact@operation-renovee.fr.



**Maison
de services
au public**

BESOIN D'AIDE POUR DÉCLARER VOS IMPÔTS EN LIGNE ?

Loch infos services organise deux réunions d'informations pour accompagner les personnes non familiarisées avec la déclaration des impôts en ligne. Cette démarche numérique est désormais obligatoire pour tous les contribuables disposant d'une connexion internet et dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 15 000 €. Il s'agit donc pour la maison de services au public de l'agglomération d'aider les usagers pour qui cette télédéclaration est nouvelle ou compliquée. Plusieurs thèmes seront abordés : la présentation du site internet dédié aux comptes fiscaux, les nouveautés dans les déclarations de revenus et la procédure administrative du prélèvement à la source. Ces réunions d'information sont gratuites mais le nombre de places étant limité, une inscription préalable est obligatoire.

Mardi 17 avril à 20h, Vendredi 20 avril à 9h30 : à la mairie annexe de Grand-Champ (32 rue du Général de Gaulle) **Contact et inscription au :**

Loch info services - 02 97 61 40 16 - lochinfoservices@gmvagglo.bzh



Pour un village propre.

Je ramasse!

Merci

Merci aux personnes qui promènent leur(s) chien(s) de ne pas le(s)laisser faire leurs besoins n'importe où, comme sur les trottoirs ou aux alentours des jeux à l'espace communal des Biches.



Vendredi 27 avril 2018

Vannes Agglo organise ce ramassage à domicile pour les encombrants de type :

**Gros électroménager
Meubles démontés
Sommiers, matelas**

Uniquement et dans la limite de 1m3 pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités.

S'inscrire obligatoirement auprès du Service Déchets de Vannes Agglo au 02 97 68 33 81



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.



PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE EN MAIRIE

Mme PHILLIPE reçoit à la mairie les après-midis suivants, **uniquement sur rendez-vous** (Contact : 02.97.69.51.74) :

Mardi 10 avril

Mardi 15 et 29 mai,

Mardi 12 et 26 juin



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe, **le jeudi 24 mai et le jeudi 05 juillet 2018 de 9h15 à 11h15.**
Renseignements : 02 97 53 04 31



VOYAGE, EXAMEN... VERIFIEZ VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Les demandes de cartes nationales d'identité sont à effectuer dans les mairies bénéficiant d'un « dispositif de recueil » : (Questembert, Sérent, Saint-Avé, Vannes...) L'accueil se fera sur rendez-vous (environ 20 minutes par personne). Nous attirons votre attention sur le délai pour obtenir un rendez-vous. Pour exemple, en ce qui concerne la mairie de Saint-Avé, comptez au moins **6 semaines** pour les jours les plus demandés (mercredi et samedi) et autant pour le délai d'obtention de la carte. Une pré-inscription est possible et vous fera gagner du temps sur le site **ants.gouv.fr**.



NOUVELLES DEMARCHES POUR LES PERMIS DE CONDUIRE ET LES CARTES GRISES

Les démarches concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation se font **exclusivement en ligne sur le site de l'Agence**

nationale des titres sécurisés : morbihan.gouv.fr. Ces services en ligne présentent de nombreux avantages : accessibilité 7j/7 et 24h/24, gain de temps, sécurité, gratuité, traitement plus rapide de vos demandes et le cas échéant, possibilité de suivre l'avancement du dossier.

GROUPE NEO 56, UN ACTEUR DE L'EMPLOI LOCAL



Vous souhaitez apprendre les bases de l'informatique : navigateur internet, mail, prise en main de l'ordinateur et de ses périphériques.

Nous mettons en place des ateliers sur le territoire.
Inscription par téléphone au 02.97.53.36.25



POUR LES JEUNES 16/25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE

Recherche d'emploi, Formation, Orientation professionnelle, Stages, Ateliers CV, Rédaction des Lettres de motivation, Préparation aux entretiens, Santé, Mobilité, Logement, Budget, Accompagnement, Handicap, Mises en situation professionnelle, Sport, Loisirs, Culture.

Un accompagnement dans la durée pour vos démarches, initiatives et projets. Venez nous rencontrer directement dans nos locaux au 22 avenue Victor Hugo 56000 Vannes.

ATTENTION : Début Mai 2018, la Mission Locale du Pays de Vannes s'installera dans ses nouveaux locaux, 1 allée Kerivarho à Vannes, en face de l'usine Michelin, zone du Prat.

Prise de rendez-vous et renseignements au **02 97 01 65 40**

Un conseiller tient une permanence au **CCAS d'ELVEN**, Place Saint Antoine, un vendredi sur deux et sur rendez-vous au **02 97 01 65 40**.



LES TAUPES

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc lutter mais comment faire ? La FDGDON organise des formations à la lutte sur une ½ journée (l'après-midi) au printemps et à l'automne 2018. Ces formations sont gratuites. Des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.

Renseignements FDGDON : **02.97.69.28.70**



Les espaces pique-niques doivent rester propres ! Merci de jeter vos déchets dans les poubelles, excepté le verre. Pensez au tri sélectif, des colonnes à verre sont disponibles à l'entrée du camping, à côté du cimetière et à côté de la fontaine située face au château.



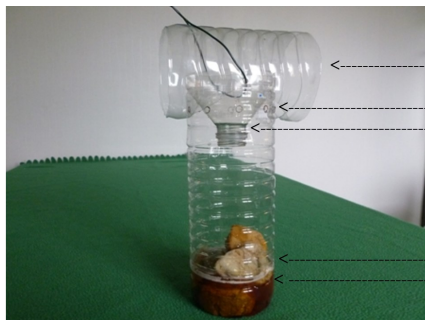
FRELON ASIATIQUE : RECOMMANDATIONS DES LE MOIS D'AVRIL

Le piégeage des fondatrices ou futures reines de Vespa velutina : l'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid. Les pièges installés en dehors des ruchers seront placés dès début Avril (une température de 10-12° est nécessaire pour que les reines ou fondatrices soient en activité)

et retirés fin mai pour éviter de capturer les espèces autochtones. De plus, les reines, après cette période, restent en général dans les nids (ponte).

Type de piège :

Qu'il soit de fabrication artisanale (piège bouteille) ou acheté dans le commerce, le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques



doit être le plus sélectif possible. Vous trouverez un modèle de piège sur le site www.fredon-bretagne.com.



APEL DE L'ECOLE SAINT-MARTIN

L'APEL de l'école Saint Martin de Trédion organisera de **nouvelles collectes de papiers** dans le but de financer des activités pour les enfants de l'école. Vous pourrez déposer vos journaux, prospectus et autres dans le local se situant près du cimetière de 10 h à 12 h **le samedi** :

21 Avril, 26 mai et 16 juin

Venez nombreux !

Pour plus d'infos vous pouvez contacter l'équipe de l'APEL au **06.78.09.18.14 ou au 06.60.95.30.74**.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT DE SECURITE RD1

Dans le cadre de cet aménagement de voirie, il convient de solliciter les subventions afférentes à cette opération.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût de l'opération :

Honoraires : maîtrise d'œuvre, SPS,	30 042.99 €
Montant des travaux	333 811.00 €
Total (H.T.)	363 853.99 €
T.V.A. (20%)	72 770.80 €
Total (T.T.C.)	436 624.79 €

Financement :

DEPARTEMENT au titre du PST	79 263.25 €
25% de 317 053 € HT	
ETAT au titre de la DETR	43 200.00 €



Pour la tranquillité et la sécurité de tous, nous vous remercions de promener votre chien en laisse. Par ailleurs nous rappelons qu'il est demandé aux propriétaires d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession. A défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires. Les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien.

ETAT CIVIL

Du 1er janvier au 31 mars 2018

Naissances

BRISSON ROUXEL Noam

GRIVES Jeanne

LE FOL Enora

MAHÉ Maïwenn

OUISSSE Alexis

Décès

CONAN veuve RICHARD Jeanne

GIRONNET Guy

LE BARRE Veuve TABART Geneviève

LE BRECH Aimé

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES DE JANVIER A MARS 2018

NOMS – PRENOMS	ADRESSES	OBJET
MORBIHAN ENERGIE	La Bataille	Transformateur

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES DE JANVIER A MARS 2018

NOMS – PRENOMS	ADRESSES	OBJET
EARL AVISUN	La ville aux Houx	Construction d'un poulailler
SCEA BAS DE LA CLAIE	La Métairie du Croc	Construction d'un poulailler
LE CHENE Michel	Le Rodouer	Réhabilitation d'une maison
LE BRUN Cédric	Rue des Charmes	Extension d'habitation

Trail

de la maison du loup

Trédion 56

6^e édition
20 mai 2018

2 Courses

15 km : départ 9h30
27 km : départ 8h15

Randonnée pédestre

11 km : à partir de 8h

Infos pratiques

- Tous les départs depuis : Stade Victor Tual
- Retrait des dossards
- Début des inscriptions sur place : A partir de 7h15
- Date limite d'inscription : 18 mai 2018

Une croisière sur le Golfe du Morbihan pour 2 personnes à gagner par tirage au sort.

0,50 € par inscription reversés à l'Association "ça roule pour Benoît"

Renseignements : 02.97.68.60.42

27 % de 160 000 € HT	
DEPARTEMENT	12 320.00 €
au titre des amendes de police (montant relatif à l'aménagement de sécurité)	
COMMUNE	
Autofinancement	230 217.61 €
Prêt relais FCTVA	71 623.93 €
Total (T.T.C.) :	436 624.79 €

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE- REHABILITATION THERMIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE- AVENANT 1

La commune ayant décidé de réaliser une extension de salle polyvalente, un avenant a été établi par le cabinet SOLIHA (VANNES) pour un montant de 7000 € HT.

MARCHE-REHABILITATION THERMIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE-ATTRIBUTION DES LOTS

L'attribution des lots se fait comme suit :

LOT 1 : GROS ŒUVRE

Infructueux

LOT 2 : ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Entreprise EMBELL FACADE (PEAULE) pour un montant de 27 000 € HT

LOT 3 : MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES

Entreprise SARL MENUISERIES CHARPENTE HERVY CHEREL (ARZAL) pour un montant de 22 239.00 € HT

LOT 4 : PLATRERIE, CLOISONS SECHES, ISOLATION

Entreprise SARL BRETAGNE PLAFONDS ET CLOISONS (SAINT AVE) pour un montant de 17 808.49 € HT

LOT 5 : REVETEMENT SOLS SOUPLES

Infructueux

LOT 6 : ELECTRICITE

Entreprise OPTIC-ELEC (ELVEN) pour un montant de 6 221 € HT

LOT 7 : PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Entreprise SARL MAHE Jean (PLUMELEC) pour un montant de 28 082.60 € HT

LOT 8 : PEINTURE

Entreprise COLOR TECH (PLOERMEL) pour un montant de 1 499.50 € HT

AMENAGEMENT DE VOIRIE RD1/RD112-ATTRIBUTION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Pour la réalisation et le suivi des projets d'aménagement, l'offre la mieux disante est l'offre du Cabinet QUARTA (PLESCOP) pour un montant d'honoraire de 16 350 € HT.

PRESTATION D'ASSISTANCE A LA NEGOCIATION DES MARCHES PUBLICS D'ASSURANCE

L'offre proposée par Delta consultant comprend une mission complète d'aide à la négociation.

- Phase d'audit
- Elaboration du DCE
- Analyse des candidatures techniques et des offres
- Assistance technique pendant toute la durée du contrat de 4 ans .

Le montant de l'offre est de 1650 € HT soit 1980 € TTC.

INDEMNITE DU GARDIEN DE L'EGLISE

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale pour 2017 est fixé à 120.97€ (circulaire du 05 avril 2017).

CONSULTATION DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT-EARL AVISUN LA VILLE AU HOUX TREDION

Avis favorable sur le dossier mentionné ci-dessous
M. le gérant de l' EARL AVISUN dont le siège social est situé au lieu-dit « la ville aux Houx » à Trédion, a sollicité Monsieur Le Préfet du Morbihan en vue de créer un élevage avicole devant comporter 40000 emplacements de volailles (poulets lourds) à l'adresse suivante : « la ville aux Houx », au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Une consultation du public a été prescrite par arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2017.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION - 2017 - COMMUNE

Le compte administratif de la Commune de Trédion s'établit ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	543 604.06 €
Recettes :	734 349.47 €
Excédent :	190 745.41 €
Résultat antérieur :	+ 198 186.99 €
Part affecté à l'invest :	- 196 000.00 €
Résultat clôture :	+ 192 932.40 €

Section d'investissement :

Dépenses :	150 163.04 €
Recettes :	279 659.76 €
Excédent :	129 496.72 €
Résultat antérieur :	+ 452 855.69 €
Résultat clôture :	+ 582 352.41 €
Résultat cumulé pour les 2 sections :	775 284.81 €
Le résultat à affecter pour 2017 s'élève à :	+ 192 932.40 €

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE :

Soutien financier à la destruction des nids sur le domaine privé pour 2018

Face, au caractère invasif du frelon asiatique et les risques, qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, le conseil municipal décide pour 2018, de soutenir financièrement la destruction des nids selon les conditions suivantes :

Bénéficiaires de l'aide : les particuliers, les associations, les agriculteurs

Montant de l'aide : 20% du coût de la dépense éligible

Barème des plafonds éligibles :

- nid situé de 0 à ≤ 5 mètres = 75 € TTC (85 € pour les îles) ;
 - nid situé de 5 mètres à ≤ 10 mètres = 95 € TTC (105 € pour les îles) ;
 - nid situé de 10 mètres à ≤ 20 mètres = 120 € TTC (130 € pour les îles) ;
 - nid situé à plus 20 mètres = 180 € TTC (190 € pour les îles) ;
 - au-delà de 15 mètres avec l'utilisation d'une nacelle = 400 € TTC (410 € pour les îles).
- Période d'éligibilité de destruction des nids : 1er mai au 30 novembre 2018. Date limite d'instruction des dossiers et de versement des aides : 31 janvier 2019